



SENTIER DE GRANDE RANDONNEE DE PAYS DE LA BRENNE

De Brenne en Touraine, sur les pas de Gargantua 6 jours / 5 nuits 141 km

Cet itinéraire offre une diversité de paysage marquée par la pierre : le grès rouge de la Grande Brenne, le calcaire de la vallée de la Creuse et le tuffeau de Touraine. Gargantua a également laissé des traces de son passage.

L'itinéraire est jalonné pendant tout le parcours en jaune et rouge.

Cartographie IGN 1/25 000 : 2025 Ouest, 2026 Ouest, 1926 Est et 1925 Est.

Les possibilités de ravitaillement sont mentionnées à la fin du pas à pas de chaque journée. L'itinéraire traversant peu de villages dotés de commerces, soyez vigilants aux recommandations.

Nous espérons que ce parcours répondra à vos attentes.

Si vous avez des remarques à faire sur l'itinéraire, n'hésitez pas à les communiquer à l'Office de tourisme de Azay-le-Ferron qui transmettra au service tourisme du Parc naturel régional de la Brenne.

1^{er} jour : Azay-le-Ferron – Saint-Michel-en-Brenne 17 km

Départ devant la **château d' Azay-le-Ferron (1)**.

Aux confins du Berry et à la porte de la Touraine, Azay-le-Ferron était, jusqu'à la Révolution, une châtellenie du bailliage de Touraine. L'histoire d'Azay-le-Ferron est intimement liée à celle du château et plus particulièrement à celle de la famille Hersent-Luzarche qui y vécut jusqu'en 1951. Elle possédait alors une vaste propriété allant de la forêt de Preuilly à l'actuelle Réserve de la Haute-Touche. L'ensemble du domaine fut légué à la ville de Tours à condition que « les produits du château et de ses dépendances soient destinés à pourvoir l'aménagement et à l'entretien, d'une part d'un musée dans le château, d'autre part d'une école forestière dans le pavillon Cingé ». Le projet de « l'école forestière » fut abandonné au profit d'un Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement installé dans les communs du château. Le château et la forêt de Preuilly sont encore propriété de la ville de Tours.

Face au château, descendre à gauche la **rue principale**. Contourner le rond point par la gauche et prendre en face la route en direction de Paulnay et Mézières-en-Brenne. 200 mètres après, laisser filer une piste à droite et s'engager à droite sur une petite route **(2)**. Poursuivre à droite par le chemin de terre et après un virage à gauche, appuyer, à l'intersection suivante, à droite. Rester sur ce chemin principal sur 3.5 km en coupant la route au niveau du **Châtelier**. Il devient par la suite une petite route. Au carrefour suivant, laisser à droite le hameau des **Rimbaudières**. Poursuivre sur la route en laissant filer à droite et à gauche des départs de chemin.

Arrivé au hameau de **Chavannes (3)**, bifurquer à gauche. A la sortie du hameau **le Champion**, prendre à gauche le chemin de terre. Continuer tout droit et à la lisière du bois, virer à droite. Poursuivre en face sur la petite route.

A la D 18, l'emprunter à droite sur 600 mètres environ et s'engager à gauche sur le **chemin de terre (4)**.

Arrivé en **bord d'étang (5)**, continuer en face sur la piste. Dans le virage, poursuivre à main gauche et bifurquer ensuite à droite pour rejoindre le **moulin et la ferme de Bray (6) produisant du fromage en AOP Poulligny-Saint-Pierre**. Contourner cette dernière par la droite et poursuivre sur la route jusqu'à l'intersection avec la D 6c. L'emprunter à gauche sur 800 mètres. Puis juste avant l'**étang du Sablon**, s'engager à droite sur la piste en direction de **la Carollerie** que vous traversez. Après le virage, rester sur la petite route. A l'intersection suivante, continuer par la gauche. Vous arrivez à proximité du **château du Blizon (7)** que vous contournez par la gauche. *Bâti sur l'emplacement de l'ancienne commanderie de l'Ordre du Temple, créée au milieu du XII^{ème} siècle. Appartenant à l'ordre des Hospitaliers au début du XIV^{ème} siècle, elle est passée aux mains des chevaliers de Rhodes et enfin à l'ordre de Malte. Au début du XIX^{ème} siècle, le château a appartenu au comte de Marivault, auteur des toutes premières monographies sur la Brenne (en 1826 et en 1845). En 1872, l'industriel Jean Lebaudy en devient propriétaire.* Laisser filer à droite et à gauche une petite route et un chemin pour rejoindre la **D 6**.

A la route (**attention aux voitures**), la suivre à gauche sur 400 mètres, avant de piquer de nouveau à gauche dans le chemin de terre contournant le château par la droite. Suivre ce chemin principale jusqu'au **Moulin du Bois (8)**. Emprunter la **D 6c** à main droite sur 2 km. Couper la **D 6** et prendre en face la rue pour rejoindre le bourg de **Saint-Michel-en-Brenne (9)**.

Pour l'hébergement, nous vous proposons de rejoindre **le gîte d'étape de la Grange de Claise**. Au carrefour, prendre la troisième route à droite passant entre les maisons en laissant à droite le parking de la salle des fêtes. Au bout de la rue, virer à gauche. Traverser la D6 et s'engager dans la sente entre le canal et **l'ancienne abbaye de St-Cyran-en-Brenne**. *Monastère fondé au VII^{ème}*

siècle par St Cyran sur des terres offertes par le roi Dagobert, il devint l'abbaye de Saint-Cyran-en-Brenne. Au XVII^{ème} siècle, l'abbé Jean Duvergier de Hauranne dit Saint-Cyran lance le jansénisme en France. Après son emprisonnement sous Richelieu, l'abbaye est supprimée en 1712 et vendue comme bien national en 1790. Le corps de bâtiment restant est la chambre des hôtes datant du XV^{ème} siècle. Passer entre les maisons et à la route, bifurquer à droite puis à gauche. Derrière vous, se trouve l'entrée du prieuré avec son porche. A la D43, la prendre à droite, passer sur le pont au-dessus de la Claise. Notez au passage l'ancien lavoir sur la droite. Au carrefour, prendre la route à droite pour rejoindre le gîte.

Ravitaillement sur le parcours : supérette, boulangerie et restaurant à Azay-le-Ferron, épicerie-restaurant à St-Michel-en-Brenne.

2^{er} jour : Saint-Michel-en-Brenne – Rosnay 27 km

Départ parking salle des fêtes de **Saint-Michel-en-Brenne**.

Prendre la D44 en direction de **Rosnay** (à 2 km environ sur la gauche, ne pas manquer **l'observatoire de la Sous (10)**). Après la ferme de Chérine, prendre le chemin sur la gauche qui traverse la **Réserve naturelle nationale de Chérine (11)** (l'entrée du chemin est marquée par une aire de stationnement et à droite se trouve les **Terres de Renard**). *Sur ce chemin, à droite, se trouve l'observatoire des Essarts et de l'autre côté du chemin un point d'écoute pour passereaux printaniers.* Arrivé au croisement avec la route, prendre à droite. *De l'autre côté de la route se trouve les « Terres de Picadon » (12), petit parcours, aménagé par la Réserve naturelle de Chérine, qui traverse une mosaïque de milieux. Plus loin, sur la gauche en continuant à cheminer sur la route, se trouve la **Maison de la nature et de la Réserve naturelle nationale de Chérine(13)**. Un arrêt y est recommandé (observatoires, exposition permanente, découvertes accompagnées l'après-midi en saison).*

Au stop, prendre à droite la D17 direction Douadic. Dans le premier virage, laisser la route sur la droite et prendre à gauche le chemin qui longe l'étang de Monmélier puis **l'étang Miclos (14)** (*nombreuses espèces d'oiseaux*). Traverser la petite route d'accès à Nozières et aller tout droit. A la route suivante (D44) prendre à gauche. Arrivé à un petit étang, prendre la piste sur la gauche. La laisser pour poursuivre, en face, en direction du bois. Continuer sur le chemin en appuyant à gauche. Juste avant le **village de Loups (15)**, prendre à droite le chemin en herbe. *A proximité, se trouve un ancien prieuré fondé en 1096 puis reconstruit au XVI^{ème} siècle. Actuellement, il abrite des chambres d'hôtes.* Arrivé à la route, obliquer à droite. Laisser le chemin privé et prendre sur la gauche entre étang et bassins. Continuer tout droit en direction des antennes du centre de transmission de la marine basé à Rosnay. *Vous allez découvrir des paysages caractéristiques de la Brenne avec ses landes appelées "**brande**"(16), nom de la bruyère à balai, ses prairies, ses buttons et ses étangs. Attention, orchidées sur le chemin au printemps.*

Appuyer à droite en direction de la **ferme de Coutant**. La longer par la gauche en bordure d'étang. Continuer en empruntant le chemin qui borde **l'étang du Blizon (17)**. *C'est un des plus anciens et des plus vastes étangs de Brenne, nombreux oiseaux à observer. Cet étang peut être pêché en été mais il ne s'agit aucunement d'une règle générale : les étangs sont pêchés en automne et en hiver de manière traditionnelle par vidange des étangs.*

Arrivé au hameau du Blizon, traverser la route et poursuivre en face (à gauche du **four à pain(18)**) restauré par le Parc naturel régional de la Brenne. *Élément marquant du patrimoine rural, le four est un des témoins de la vie quotidienne du village. Ce four collectif est installé dans un bâtiment isolé, le fournil. La crainte de l'incendie et un accès facile pour tous expliquent son isolement. Il se compose d'une pièce au fond de laquelle s'ouvre l'entrée du four et à l'arrière, de la coupole du four qui occupe à peu près le même volume. Les murs sont maçonnés en moellons de grès montés à la terre. La coupole s'insère dans une sorte de berceau de briques qui contient les forces de poussée. La chambre et le cul de four sont couverts par une toiture à deux pans en tuiles plates. L'ensemble est enduit à la chaux naturelle. Le four est chauffé au bois, on l'estime assez chaud lorsque la voûte blanchit. Une fois chaud, on retire les cendres et la braise et on nettoie la sole avec un linge humide avant d'enfourner le pain précédemment travaillé dans la maie. On utilise également la chaleur du four pour cuire la viande, les pâtisseries et faire sécher les fruits en fin de chauffe.*

Si vous avez choisi de vous héberger **aux chambres d'hôtes du Maupas**, suivre la route sur votre droite jusqu'au lieu dit le Maupas, demander à votre hôte qu'il vous indique le meilleur chemin pour rejoindre l'itinéraire du jour 2.

Couper la route et à la croisée de chemins, vous avez le choix entre : passer par la Maison du Parc pour rejoindre ensuite Rosnay ou continuer tout droit et vous rendre directement sur Rosnay (7 km de moins pour cette étape).

Variante directe Rosnay : continuer le chemin toujours tout droit pendant 4 km jusqu'à la route. L'emprunter et appuyer à droite pour gagner le village de **Rosnay**. *Le camping se trouve sur votre droite à la sortie du chemin. Vous trouverez les chambres d'hôtes de la Crapaudine en face de l'église sur votre gauche.*

L'itinéraire que nous vous proposons passe par la Maison du Parc.

A la croisée des chemins tourner à droite à angle droit. Passer la **ferme de Bois Retrait** et la **ferme auberge des Buttons** à Rianvert en continuant sur la petite route. Au stop prendre pratiquement en face en direction du **château du Bouchet**. *Vous allez emprunter sur 2 km une magnifique petite route qui longe l'étang de Montiacre (19), regardez au loin, on aperçoit le château du Bouchet qui domine la Brenne du haut de son bouton, visites guidées en saison, magnifique vue depuis la terrasse. Terme local pour désigner un affleurement de grès prenant la forme de dôme ayant résisté à l'érosion suite à l'alternance de climats chauds et froids. Ces affleurements rocheux arides abritent une végétation spécifique. **La légende de Gargantua en Brenne commence ici** : il serait à l'origine de la formation des ces boutons en traversant la Brenne à pied pour aller de Tours à Limoges. Ses pieds « tout pastés » de boue le gênaient pour marcher. De temps en temps, il devait secouer ses bottes et chaque fois il en tombait assez pour former une butte.*

Au stop, traverser la départementale et prendre en face la route qui monte en direction du hameau du Bouchet où se situe la **Maison du Parc (20)**. *Une halte s'impose pour y découvrir le diaporama sur la Brenne, l'exposition en cours ou tout simplement manger une crêpe dans l'espace dégustation. Possibilité d'acheter des produits du terroir ou de pique-niquer sous une halle couverte derrière la Maison, au bord de l'étang. Vous y découvrirez aussi le bâti traditionnel d'une ancienne ferme du château avec ses murs aux pierres de grès rouge et ses tuiles plates ; la rénovation mixe la conservation du bâti ancien et une touche de modernité avec l'utilisation de l'aluminium. La Maison du Parc est aussi le siège du Parc naturel régional de la Brenne qui œuvre quotidiennement pour la préservation de son patrimoine naturel exceptionnel mais aussi pour améliorer le cadre de vie de ses habitants.*

Quitter la Maison du Parc en empruntant la route sur la droite. Juste avant l'entrée du **château du Bouchet**, tourner à gauche direction Les Essarts. *Le géant de la Brenne datant du XII^{ème} siècle a appartenu au seigneur Guy Sénébaud. Revenant des Croisades, ce dernier a donné le nom de la Mer Rouge au plus grand étang de Brenne (160 hectares en eau) lui rappelant la forme.* Quitter la piste pour s'engager à gauche *dans le chemin en grès rouge*. Arrivé à la route prendre à droite en restant sur le bas côté pendant 1 km (**circulation dangereuse**).

Tourner à droite pour traverser La **Collarderie**. Aux dernières maisons, continuer sur le chemin de terre en face. A la croisée de chemins obliquer à gauche, puis traverser la route et continuer en face. Emprunter le premier chemin en herbe à gauche.

Traverser la D32 pour rejoindre le **camping**. A la route, la suivre à droite pour rejoindre le bourg de **Rosnay (21)**. Le porche des **chambres d'hôtes de la Crapaudine** se trouvent en face de l'église.

Ravitaillement sur le parcours : épicerie-restaurant à Saint-Michel-en-Brenne fermée samedi et dimanche après-midi 02 54 38 05 00, produits locaux et espace dégustation à la Maison du Parc, épicerie-boulangerie et restaurant à Rosnay.

3^{ème} jour : Rosnay – Le Blanc 32 km (variante 29 km)

Quitter le village par la route de Châteauroux. Aux dernières maisons du village tourner à droite en direction de **Mardouin**.

Continuer sur la piste, puis, à la bifurcation la laisser partir à droite pour continuer tout droit sur le chemin. A la croisée de chemins continuer en face et à l'entrée du sous-bois appuyer légèrement à gauche. A l'embranchement laisser l'étang sur la gauche et prendre la piste à droite (cote 109). A la sortie du bois continuer sur la piste en direction de la **ferme de Sennevault (22)** que l'on voit au loin. Traverser les bâtiments de celle-ci, couper la route et s'engager en face sur une large piste (**direction le dolmen (23)**). *Le dolmen se trouve un peu plus loin sur votre gauche, l'accès est privé mais le propriétaire tolère les visites.* Continuer tout droit. Virer à gauche. Puis au carrefour de quatre chemins, bifurquer à droite à angle droit. Laisser filer à gauche un premier chemin. Profiter d'un aller-retour sur la chaussée des **étangs Riau (24)** pour le point de vue. Reprendre la piste principale pour rejoindre le **bourg de Ciron (25)** en passant à gauche du stade de foot.

Couper la nationale et emprunter ensuite la voie verte à main gauche sur 400 mètres. Quitter la voie verte à main droite. Vous passez devant le **château de l'Epine (26)** *du XIX^{ème} siècle sur le site d'un ancien prieuré dépendant de l'abbaye de Fontgombault et transformé en école Minerva des années 60 jusque dans les années 90* puis à côté de **la lanterne des morts (27)**. *Erigé au XII^{ème} siècle, cette colonne de calcaire à 6 fenêtres ogivales, symbole de l'immortalité de l'âme rendait hommage aux morts.* A la route, faire quelques mètres à main droite avant de reprendre à gauche la voie verte que vous suivez sur 2.4 km.

Au niveau de la Boissière, vous avez deux possibilités : soit vous continuez par la voie verte sur 3 km pour rejoindre le bourg de Ruffec, soit vous rejoignez la route départementale que vous suivez à main droite sur 200 mètres avant de la couper pour prendre le chemin à gauche. Nous vous proposons ce deuxième choix.

Continuer encore à gauche pour rejoindre le hameau de **La Roche**. Dirigez-vous vers **Les Demars**. Vous êtes sur le parcours de Promenade et de Randonnée de la commune de **Ruffec**. Passer au fond du **Bois Jachères(28)** *traversé par les eaux de l'étang de St Victor*. A la route, la suivre à gauche puis en face de Les Brousses, s'engager dans le chemin de droite. Laisser filer un premier chemin à gauche emprunter le deuxième. Vous rejoignez la route que vous suivez à droite puis piquer encore à droite avant de bifurquer à votre gauche pour passer à côté de l'ancienne gare. Couper la départementale. Vous passez devant le **prieuré de Saint Martial (29)** *abritant une église considérée comme l'un des grands édifices romans du Berry (visitable sur rendez-vous)*. Repiquer à droite dans la ruelle menant vers l'église.

Traverser la départementale en passant à gauche du restaurant et peu après reprendre à main gauche **la voie verte** sur 8.5 km. *Cette ancienne ligne de chemin de fer le long de la Creuse reliant Le Blanc à Argenton en 1889 et rejoignant la Vienne faisait partie du réseau ferroviaire « l'étoile du Blanc ».* Un km après être passé sur **le viaduc de la Villerie (30)**, *d'une longueur de 114 m de 25 m de haut et enjambant une vallée sèche,* vous arrivez à **l'ancienne gare du Blanc (31)**. *Inaugurée en 1886, elle est le point de départ, 5 ans plus tard, de nombreuses voies ferrées desservant Poitiers, Tours, Châtellerault, Argenton et Montmorillon. En 1902, viennent se rajouter la ligne Le Blanc-Argent, dit le BA et en 1904 le tramway jusqu'à Argenton et St-Benoit-du-Sault. De 1920 à 1930, la gare emploie environ 150 personnes, ce qui en fait le plus gros employeur de la ville. En 1940, le trafic voyageur s'arrête et celui des marchandises dans les années 1990.* De là, quitter la voie pour descendre l'avenue Gambetta avant d'arriver à **l'office de tourisme (32)**.

Ravitaillement sur le parcours : épicerie-boulangerie et restaurant à Rosnay, tous commerces et restaurant au Blanc.

4^{ème} jour : Le Blanc – Tournon-Saint-Martin 23 km

Départ face à l'office de tourisme.

Traverser à main gauche le parvis de la mairie et aux feux tricolores à l'angle du café du Théâtre, monter par l'avenue Gambetta sur la droite. Au rond point, poursuivre à main droite et au niveau des bâtiments de **l'ancienne gare**, emprunter sur la gauche la **voie verte**.

A la patte d'oie, appuyer sur la gauche en direction du **viaduc**.

Juste avant celui-ci, emprunter la **petite sente sur la droite (33)** qui descend. En contrebas de celle-ci, appuyer à gauche. Laisser la petite route goudronnée desservant les maisons et remonter à droite par la piste empierrée. Bien suivre le chemin qui la prolonge. Traverser la petite route et remonter sur le coteau en face.

Poursuivre jusqu'au hameau de **Mont-la-Chapelle (34)** que l'on traverse. *Vous passez à proximité d'une pelouse calcicole pâturée pour éviter la fermeture du milieu par les fourrés. Une dizaine d'espèces végétales déterminantes dont deux protégées ont été recensées.*

Concernant la faune, le site abrite notamment 5 espèces déterminantes, dont la plupart sont des orthoptères tels que le Criquet de Barbarie (Calliptamus barbarus), le Criquet pansu (Pezotettix giornae) ou encore le Méconème fragile (Meconema meridionale). On y rencontre également le Damier de la Succise, papillon déterminant et protégé. Continuer sur la piste pendant 500 mètres et tourner à droite puis tout de suite à gauche le long du hangar sur le chemin en herbe. Obliquer à gauche en longeant le mur d'enceinte du **château de Bénavent (35) du XIX^{ème} siècle**. *Au XVIII^{ème} siècle se trouvait ici une métairie.* Le contourner jusqu'à la première route qui redescend sur la gauche. *Il s'agit de l'un des hameaux principaux de la commune de Pouligny St Pierre abritant l'Eglise prieurale Saint Pierre du XII^{ème} et XVI^{ème} siècle.*

Au stop, tourner à droite et à la route de Pouligny-Saint-Pierre, l'emprunter sur quelques mètres pour virer à droite direction le cimetière. Dans le virage, continuer par le chemin qui remonte en sous-bois.

Traverser la départementale pour gagner le **village des Roches (36)**. Aux premières maisons, s'engager dans la rue à gauche pour rejoindre le **point de vue sur les falaises surplombant la vallée de la Creuse et donnant sur le village de Sauzelles de l'autre côté de la rivière**. **Attention au risque de chute !** Vous êtes sur la **Réserve naturelle régionale du Bois des Roches**, propriété du Conservatoire des espaces naturels de la région Centre, merci de respecter la réglementation indiquée sur le site. *Nous vous proposons de traverser la Réserve en suivant le sentier. On retrouve ici des falaises calcaires similaires à celles de la vallée de l'Anglin avec des abris sous-roches occupés par les chasseurs de rennes préhistoriques et aujourd'hui par une population de chauves-souris. Sur le haut des falaises, là où conduit le chemin, les pelouses sèches abritent, entre autres, environ 250 espèces végétales dont 5 espèces d'orchidées, 23 espèces d'orthoptères (grillons, criquets et autres sauterelles), 3 espèces de reptiles dont le Lézard des murailles, plus de 100 espèces de papillons dont le Paon du jour ou le Vulcain. A certaines époques de l'année, des troupeaux pâturent les pelouses. Cette pratique ancienne qui a aujourd'hui disparue permet de conserver les paysages ouverts et maintenir la biodiversité de ce site.* Laisser à main droite le chemin remontant dans le village. Arrivé au chemin, le prendre à gauche sur 1 km pour rejoindre le **bourg de Fontgombault**.

A l'intersection avec la route, la remonter sur quelques mètres et au niveau du cimetière, bifurquer à gauche. Au carrefour suivant, tourner à gauche puis à droite et descendre jusqu'au village de **Fontgombault (37)** en passant devant l'épicerie. *Le bourg de Fontgombault, comme l'abbaye, tire son nom du moine Gombaud, personnage de haut lignage du X^{ème} siècle, qui vivait dans les grottes de la rive gauche de la Creuse, auprès d'une fontaine.* Au stop, prendre à droite sur la route principale (restaurant sur la droite). Arrivé à l'accès de l'**abbaye (38)**, suivre à droite la route de Lureuil pour retrouver la voie verte et l'emprunter sur la gauche. *D'une architecture*

simple mais imposante, l'église abbatiale, est l'un des plus importants édifices religieux de Brenne. Sa fondation remonte au X^{ème} siècle mais elle a été profondément remaniée au XIX^{ème} siècle. Depuis 1948, l'abbaye abrite une communauté de moines bénédictins dont les productions agricoles et artisanales sont en vente à la boutique de l'abbaye. Seule l'église est ouverte à la visite, des offices en latin et en chants grégorien s'y déroulent deux fois par jour.

La quitter en bifurquant à droite pour traverser le hameau des Cloîtres. Aux dernières maisons, s'engager sur le sentier qui pénètre et serpente en sous-bois. Au calvaire, tourner à gauche.

Un peu plus loin, appuyer sur la droite et passer sur le pont au-dessus de la voie verte. Poursuivre et au calvaire, continuer par la droite jusqu'au village de **Preuilly-la-Ville**.

Face à l'**église (39)**, *de style roman, remaniée au XIX^{ème} siècle*, tourner à droite, couper la voie verte et dans le virage suivant prendre à gauche la rue des Acacias à travers le lotissement jusqu'à la petite route. L'emprunter sur la gauche.

Au stop, tourner à gauche pour traverser le hameau de **Sançais (40)**. Puis laisser filer à main droite la petite route pour vous engager dans la ruelle plus bas à droite entre les maisons qui se transforme en chemin. *Noter au passage le bâti ancien et les pierres à trous ou à âne*. Le suivre sur 200 mètres *(vue sur le village de Lurais de l'autre côté de la rivière)* avant de remonter à main droite dans le sous-bois. A la route, la prendre à gauche et au prochain carrefour, bifurquer à droite pour passer sous le pont de l'ancienne voie ferrée et tout de suite à gauche direction la Boutanterie.

200 mètres après **le château d'eau**, virer à gauche, direction les Loges. Sur le petit pont, vue sur l'autre rive de la Creuse et le **château du Soudun (41) (T)**.

Attention en traversant la route départementale ! Longer les bâtiments de la laiterie (**AOP Pouligny**) et prendre tout de suite à gauche. A l'extrémité, virer à droite et suivre la piste longeant la Creuse jusqu'au **moulin de Chantecreuse et au stade d'eau vive de Tournon-Saint-Martin(42)**. Possibilité de pique-nique. *Ici le barrage sur la Creuse existe depuis le Moyen âge. Depuis il a permis aux hommes de réguler le cours de l'eau et de l'utiliser. Pendant longtemps il permettait d'activer la roue du moulin pour moudre le grain. Il a aussi été utilisé pour la production d'électricité. Depuis 1992 cet ancien moulin a été restauré en gîte de groupe. En 2001 le bras de la rivière a été aménagé en stade d'eau vive et permet la pratique du kayak, du raft, de la nage en eau vive du niveau débutant au niveau compétition de haut niveau.*

Continuer la rue jusqu'à la place du champ de foire. Prendre à droite pour rejoindre la **place de l'église (43)**.

Ravitaillement sur le parcours : tous commerces et restaurant au Blanc et à Tournon-Saint-Martin.

5^{ème} jour : Tournon-Saint-Martin – Preuilly-sur-Claise 24 km

Départ de la place de l'église.

Dos à l'église, prendre à droite pour rejoindre à droite la rue principale passant devant les commerces et la mairie. Avant le pont et l'arrivée sur Tournon-Saint-Pierre, prendre la ruelle à droite. Passer une intersection et remonter la rue pour arriver en face de l'ancienne gare. Au croisement, piquer à gauche. Au carrefour (jonction avec le **GRP de la Touraine du sud**) (44), tourner à droite (direction la **Blinerie**). Poursuivre la piste principale sur 4 km. *Vous êtes sur les terres de **Gargantua**, un des héros de l'œuvre de Rabelais au XVI^{ème} siècle relatant ses exploits de géant. Fils de Grandgousier et de Gargamelle, il porte un message d'humaniste. Sur les hauteurs de Charnizay (GRP de la Touraine plus au nord), un dolmen de trois énormes blocs de pierre porte son nom. Voici ce que l'on peut lire sur place. « La légende raconte que Gargantua s'amusa à lancer ces « palets » transportés par sa femme dans son « tablier de noce » pour atteindre sa « bague », le dolmen de Civray-sur-Esvrès, 30 km plus loin ».*

Après avoir longé **l'étang Neuf** puis **l'étang Perrière** (45), prendre sur la gauche par la route. Et 1.5 km plus loin prendre le chemin carrossable sur la droite.

Passer la **ferme Bellevue** (46), bifurquer sur la gauche direction de **la Justice**. Avant le hameau, tourner à gauche sur le chemin en herbe. Traverser la départementale D 106 (vue sur le **château de Cingé**) (47) *servant de frontière entre la France et l'Angleterre pendant la guerre de Cent ans.* Continuer tout droit.

A l'intersection en T, virer à droite en longeant le bois. Appuyer sur la droite. Traverser la départementale D 105. Poursuivre tout droit jusqu'à la prochaine route.

La prendre à gauche sur 50 mètres et tourner à droite. Juste après la ferme, prendre le premier chemin sur la gauche. Franchir l'ancienne voie ferrée, dépasser la **ferme de la Gouarie** (48).

A la route départementale, la prendre à droite sur 250 mètres. Obliquer à droite sur le chemin goudronné puis à gauche s'engager sur le chemin qui pénètre dans le bois. A la sortie du bois, tourner à droite et descendre jusqu'à la route que l'on emprunte sur la gauche pour traverser le village de **Bossay-sur-Claise** (49). *De l'autre côté de la Claise, se trouve le château et le domaine de Ris, datant du XV et XVI^{ème} siècle. Ancien fief de la baronnie de Preuilly-sur-Claise, il se situe sur un domaine viticole, le seul en AOP Touraine. Dans le bourg, se trouve la fontaine Saint Fiacre avec son lavoir, réputée pour guérir plusieurs maux.*

Contourner l'église puis la mairie par la gauche. Sortir du bourg par la rue de Croix Perray. 500 mètres plus loin, s'engager à gauche sur le chemin empierré.

Au niveau du **hameau de la Soupiquerie** (50), appuyer à droite. A la sortie du bois, à l'intersection en T, tourner à droite. Contourner par la gauche la ferme des Chauvaux.

Suivre la direction des Tranchants. Continuer tout droit.

Traverser la voie ferrée. *Vue sur le **château du Lion** (château privé abritant le musée de la poterne).* Au stop, tourner à gauche puis au premier carrefour appuyer à droite. Le GRP de Touraine se poursuit également à gauche. Bien prendre la voie sans issue pour franchir la **Claise** (51), passer à côté du bief et pénétrer dans **Preuilly-sur-Claise** en remontant la **rue de l'Abreuvoir**. *Un parcours de découverte permet de visiter la ville au travers de panneaux explicatifs.*

Longer **l'église abbatiale Saint Pierre** (52), ouverte au public, en tournant à gauche par la **rue de l'Abbaye**. *Cette église fut construite sur décision du seigneur de Preuilly en 1001 en remerciement au ciel du passage de la millième année après la naissance du Christ. Architecture romane*

emblématique de la Touraine marquée par des influences du Berry et du Poitou, l'extérieur, à l'opposé de l'intérieur, a été remanié à trois reprises : au XV^{ème} siècle, les contreforts et arcs boutants sont construits pour solidifier l'édifice ; la toiture de la nef et du chevet sont surélevés. Au XIX^{ème} siècle, la restauration dans l'esprit de Viollet Le Duc vise à « restituer à l'édifice sa pureté originelle supposée ». La flèche du clocher est alors couverte de tuiles vernissées de Bourgogne (extraits du panneau explicatif 1 du parcours de découverte de la ville). Au céder le passage, continuer par la **Grande rue** ou ancienne rue commerciale tout droit pour atteindre le centre ville et **l'office de tourisme de Preuilley-sur-Claise (53)**. Au Moyen âge, Preuilley était la première baronnie de Touraine marquée par son château au nord, sa grande église abbatiale de style roman, ainsi que ses vieux logis. L'église Notre-Dame des Echelles et la chapelle de tous les Saints abritant des fresques de danses macabres renforcent le patrimoine religieux de la ville.

Ravitaillement sur le parcours : tous commerces et restaurant à Tournon-Saint-Martin et à Preuilley-sur-Claise.

6^{ème} jour : Preuilley-sur-Claise – Azay-le-Ferron 18 km

Départ de l'office de tourisme.

Dos à l'office de tourisme, reprendre la **Grande Rue** à gauche. Noter à gauche la ruelle permettant de rejoindre le **musée de la porterne**. Arrivé devant **l'église abbatiale**, passer devant cette dernière comme la veille. A l'intersection suivante, virer à gauche en direction du **musée de la poterne**. En face se trouve **l'hôtel de la Rallière (54)**. *Château composé d'un corps de bâtiment relié à deux pavillons, il a été construit au XVII^{ème} siècle par Samuel Gaudon, riche protestant natif de Preuilley. Se faisant passé pour le vicomte de la Rallière, il est fait prisonnier à la Bastille sur décision de Colbert. Au XVIII^{ème} siècle, le château est rattaché au domaine de Preuilley et d'Azay-le-Ferron. Pendant la Révolution, des soldats vendéens sont enfermés dans les combles du château. De 1854 à 1992, il fut transformé en hospice communal et un lieu d'enseignement de jeunes filles (extraits du panneau explicatif 2 du parcours de découverte de la ville).*

Vous remontez la **rue des Pavillons**. *Cette rue est bordée de 7 pavillons construits par Samuel Gaudon pour loger les ouvriers du château, resté inachevé. Sous le premier pavillon, se trouve l'une des entrées aux carrières ayant servi à l'extraction des blocs de calcaire pour la construction des habitations (extraits du panneau explicatif 3 du parcours de découverte de la ville).* En haut à la placette, après le **Carroir de l'Ecu**, prendre à droite. Continuer par la **rue de la Berruère** qui croise la **rue du Château**. Vous passez à côté d'une ancienne chapelle. Poursuivre tout droit pour rejoindre au niveau de **Chantereine (55)** la D 106.

Emprunter cette dernière sur 100 mètres avant de bifurquer à gauche à la **rue montante des Chicards**.

Couper une petite route et poursuivre tout droit en direction du **Grand Vaucoulon (56)**. Pénétrer dans le **Bois de la Gironnerie**. Appuyer à gauche puis à droite pour arriver à la **D 541** que vous suivez à main gauche sur 700 mètres.

S'engager à droite sur la petite route menant au **Sauvaget (57)** en prenant soin de poursuivre par le deuxième chemin. Descendre à main droite. Au carrefour en T, continuer par la gauche et rejoindre **la Coulonnerie**.

Traverser la route et après les premières maisons de **Richelieu (58)**, poursuivre à droite sur la piste. Au croisement suivant, bifurquer à gauche. A la croisée de chemins, poursuivre sur celui d'en face jusqu'à la **Tartinerie (59)**. Obliquer à droite en coupant un carrefour. Vous entrez dans la **forêt de Preuilley-sur-Claise (60)**. *Située dans la région naturelle de Gâtine sud-tourangelle, elle vient toucher le Parc naturel régional de la Brenne sur les communes d'Azay-le-Ferron et d'Obterre. La forêt dépend d'ailleurs pendant très longtemps du château d'Azay. Au I^{er} siècle avant Jésus Christ, la forêt est exploitée pour le minerai de fer. Au Moyen âge, elle dépend de la baronnie de Preuilley-sur-Claise avec la ferme fortifiée de la Rolle. De la Renaissance jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle, elle produit le charbon de bois servant au fonctionnement des fourneaux de la Claise. A la fin du XIX^{ème} siècle, à la fontaine Bourbon, une tuilerie est en activité. Aujourd'hui, c'est un lieu de loisirs et de découverte avec ses différents sentiers thématiques sur les arbres, géré par l'ONF. Elle abrite également mare et étangs dont celui de l'étang Neuf couvrant 13 ha.*

Appuyer à droite en lisière de bois pour rejoindre **la D 14c** que vous suivez sur 1.5 km.

A **l'intersection de 5 voies (61)**, prendre la troisième à droite. Suivre ce chemin sur 1 km avant de tourner à gauche. Poursuivre sur le chemin entre champ et parties boisées en laissant filer un **chemin à main droite (62)**. A l'intersection suivante, continuer en face puis virer à droite.

Emprunter la D 14d à droite deux fois. Dans le deuxième virage, quitter la route pour vous engager à main gauche dans le chemin de terre longeant **deux étangs (63)**. Remonter par le chemin caillouteux.

A la route, la prendre à droite pour rentrer dans **Grand Village (64)**. *A noter sur la gauche au niveau du chemin, l'ancien chai. A la fin du XIX^{ème} siècle, la vigne occupait encore 8 ha. Les vignes destinées au vin blanc se trouvaient au lieu-dit « Les Caves » à Bossay-sur-Claise.* Au croisement, prendre à droite la piste puis le premier chemin à gauche. **Attention à la traversée de route !** Suivre le chemin en face. A la route, la prendre à droite sur quelques mètres avant de tourner à gauche et encore à gauche pour vous engager dans **l'allée de cèdres (65)**. Face à l'enceinte du château et de son portail, bifurquer à gauche. A la route, prendre en face puis la rue à droite pour rejoindre **la place de l'église**.

Ravitaillement sur le parcours : épicerie- restaurant à Preuilley-sur-Claise et à Azay-le-Ferron.